

Saint-Pair-sur-Mer, Le 29 juin 2026

Mesdames, Messieurs,  
Les Conseillers(ères) syndicaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine réunion du Comité du Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise, qui aura lieu :

**LE MERCREDI 8 JUILLET 2026 À 18H00**  
**À l'Auditorium du Pôle de l'Eau à Saint-Pair-sur-Mer**

### ORDRE DU JOUR

- Fixation des indemnités de fonctions d'élus,
  - Réalisation de prélèvements et d'analyses (eau, sédiments et indices biologiques) sur le Thar et le rejet de la station d'épuration Goélane pour évaluer la faisabilité de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées Indirecte sur l'agglomération granvillaise – *Avenant n°1*,
  - Charte de l'élu local,
  - Présentation du projet de candidature dans le cadre du programme Horizon Europe,
  - Etat d'avancement du projet pour la réutilisation des eaux usées traitées indirecte.
- 
- Présentation des délégations de fonction,
  - Présentation de l'équipe,
  - Présentation de la solution pour l'envoi des convocations et des rapports avec démonstration,
  - Infos pratiques.

A l'issue de la séance, il vous sera proposé de poursuivre les échanges autour d'un verre.

Je vous remercie de bien vouloir indiquer votre présence ou votre absence en retour par mail à l'adresse suivante : [contact@smaag.fr](mailto:contact@smaag.fr) Dans l'hypothèse où, vous ne pourriez assister à cette réunion, vous trouverez également ci-dessous, un pouvoir.

Une fois daté et signé, vous avez la possibilité de :

- Le remettre à l'un de vos collègues, membre du Comité Syndical, avant la séance,

Ou

- Le transmettre en pièce jointe par courrier électronique : [contact@smaag.fr](mailto:contact@smaag.fr) au plus tard le jour de la séance idéalement avant 17h30.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Conseillers(ères) syndicaux, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président,**



**Rémi LERQUIER**